

Conseil d'établissement
Procès-Verbal
Séance du 26 octobre 2023

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, tenue au salon du personnel de l'école l'Arbrisseau, le jeudi 26 octobre 2023, à 19h00.

Étaient présents:

Marie-Hélène Dancause

*Trésorière
Parent*

Stéphanie Houde

*Représentant-substitut au Comité de parents du CSS des Découvreurs
Parent*

Dominique Jobin-Chamberland

*Vice-présidente
Parent*

Catherine Lizotte

Parent

Clémence Morin

*Présidente
Représentante au Comité de parents du CSS des Découvreurs
Parent*

Steve Hamel

Représentant du service de garde

Chantal Landry

Représentante du personnel de soutien

Johanne Lemelin

Représentante du personnel enseignant (titulaires)

Agnieszka Matyjasiak

Représentante du personnel enseignant (spécialistes)

Aude Bourdon

Représentante-de la communauté

David Martel

Directeur

Catherine Drouin

Secrétaire



1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Clémence Morin fait la vérification du quorum. L'ouverture de la séance se fait à 19h04.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E. 2023/23-10-26-14	Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Stéphanie Houde, d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

1.3 Approbation du procès-verbal et des résolutions écrites pour les séances suivantes

1.3.1. Séance du 19 septembre 2023

C.E. 2023/23-10-26-15	Il est proposé par Catherine Lizotte et appuyé par Dominique Jobin-Chamberland d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2023 avec modifications. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

Ajouts et corrections à faire :

- Dans la présentation des personnes présentes, on devrait lire que Stéphanie Houde est un parent.
- Au point 5.1 une nuance est à faire quant aux frais à payer lors des journées pédagogiques. On devrait lire que maintenant, le parent doit payer seulement pour la journée entière.
- Au point 5.2 on devrait lire qu'un malaise est encore présent quant au projet spécial proposé en 2^e année. Seulement deux classes sur trois ont la chance d'y aller.

1.3.2. Séance spéciale – Résolution écrite du 2023-10-03 (Ajout sorties scolaires)

C.E. 2023/23-10-26-16	Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Dominique Jobin d'adopter la résolution écrite du 3 octobre 2023 Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

1.4 Suivi du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2023

Aucun suivi particulier. Les suivis seront traités en point à l'ordre du jour et au rapport de la direction.

2. Intervention du public

Aucune intervention du public.

3. Cours « Nager pour survivre »

David Martel a fait un suivi auprès de la ville le 9 septembre. Toutefois, il n'a eu aucun retour de leur part. Il les a relancés le 6 octobre. Il n'a toujours pas eu de nouvelles de leur part. Il va les relancer une troisième fois prochainement. Il soulève que l'offre de services n'est peut-être pas encore faite.

C.E. 2023/23-10-26-17	Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Agnieszka Matyjasiak, d'adopter le cours « Nager pour survivre ». Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

4. Ajout sorties scolaires

4.1. Sortie Éducation physique – Ski alpin 3^e cycle

Depuis le début de leur scolarité, la cohorte du 3^e cycle fait des périodes d'initiation au ski alpin dans la cour de l'école dans le cadre de leur cours d'éducation physique. Cette année, Jean-Philippe Chaumette souhaite leur faire vivre une sortie dans un centre de ski. Lors de la sortie, plusieurs options sont possibles pour les enfants. Des tarifs sont disponibles pour ceux qui ont déjà un équipement, un billet ou les deux.

À la lecture de la lettre de présentation, des questions et précisions sont demandées :

- une inégalité des frais est soulevée de ceux qui n'ont jamais skié versus ceux qui skient.
- Les frais de matériel scolaire sont déjà plus élevés en 6^e année anglais intensif. Les parents ont déjà eu un bon montant à payer et devraient déboursier une fois de plus pour ce projet spécial.
- Aude Bourdon propose que d'autres activités soient offertes sur place pour ceux qui ne voudraient pas skier. En contrepartie, Steve Hamel mentionne que cette activité est une occasion de faire vivre une expérience unique pour l'élève et de le sortir de sa zone de confort.
- Aude Bourdon demande des précisions quant aux frais de la sortie des parents accompagnateurs. Qui aura à payer pour leur activité? Est-ce l'école ou les bénévoles eux-mêmes?

- Stéphanie Houde apporte aussi le point que la sortie est beaucoup moins dispendieuse qu'une journée régulière à la station de ski.
- On questionne également si ceux qui n'ont jamais fait de ski seront accompagnés adéquatement sur place.
- La lettre de présentation du projet nécessite des correctifs. La mise en page doit aussi être revue. David Martel fera le suivi auprès de Jean-Philippe Chaumette.

C.E. 2023/23-10-26-18	Il est proposé par Catherine Lizotte et appuyé par Stéphanie Houde, d'adopter la sortie de ski alpin en éducation physique destinée au 3 ^e cycle. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

4.2. Classe nature 2^e année – Approbation activités de financement de bûches de Noël

David Martel amène le point que le financement doit être approuvé au CÉ.

C.E. 2023/23-10-26-19	Il est proposé par Johanne Hamelin et appuyé par Marie-Hélène Dancause, d'adopter les activités de financement de la classe nature de 2 ^e année. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

4.3. Projet sportif du préscolaire 5 ans

Clémence Morin apporte le point que ce projet compense avec le peu d'heures que les élèves du préscolaire ont en éducation physique. Tout le monde est enchanté par ce projet.

C.E. 2023/23-10-26-20	Il est proposé par Chantal Landry et appuyé par Agnieszka Matyjasiak, d'adopter le projet sportif du préscolaire 5 ans. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---



5. Projet partage (Paniers de Noël) – Jumelage École Sainte-Geneviève (CSSDD)

Depuis l'année dernière, l'Arbrisseau est jumelée avec l'école Sainte-Geneviève dans le secteur Ste-Foy. Cette école avait été sélectionnée l'an dernier, car elle fait partie des écoles du CSS qui reçoit le plus d'immigration. Auparavant, le projet partage se faisait en collaboration avec l'école Saint-Malo, une école défavorisée dans le quartier de Saint-Sauveur (CSS de la Capitale). Ce projet permet de faire des dons à des familles dans le besoin. Orchestrés par l'AVSEQ (Sarah Cochrane), les dons sont amassés à l'école et redistribués aux familles ciblées.

Lors de la présentation du projet, quelques questions sont soulevées :

- Il pourrait y avoir une étude de cas à savoir si Sainte-Geneviève a les mêmes besoins pour cette année. Sommes-nous les seuls à parrainer des familles de Sainte-Geneviève? Est-ce que des écoles comme Saint-Mathieu ou Notre-Dame-de-Foy pourraient elles aussi avoir besoin de ce projet?
- David Martel se chargera de vérifier quelles écoles participent à ce projet de dons pour la sélection de l'école.

C.E. 2023/23-10-26-21	Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Steve Hamel d'adopter le projet partage de paniers de Noël. David Martel est mandaté pour le choix de l'école. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--



6. Budgets initiaux (École – incluant CÉ – et SDG)

David Martel présente son budget annuel initial. Il prend le temps d'expliquer tous les postes budgétaires et leur fonction. Il explique que la plupart des chiffres sont à la hausse, car ils sont liés à une augmentation de notre clientèle.

Partie 1 : Allocations du MELS

- Allocation pour la téléphonie : Cette mesure va disparaître. Nous allons avoir la téléphonie TEAMS.
- Allocation pour l'entretien physique : Pour le moment, les dépenses en conciergerie sont élevées. Toutefois, plusieurs items ont été commandés à l'été pour l'année complète.
- Allocation pour besoins spécifiques : C'est avec cette mesure que l'aide à la direction est libérée.

Partie 2 : Mesures

- Soutien aux apprentissages : Le CSS est en surplus pour diverses raisons. Une des raisons, c'est que les sommes prévues pour l'embauche de personnel demeurent disponibles dans le poste budgétaire en raison de la pénurie de personnel (certains postes à pourvoir restent vacants). Le CSS se permettra temporairement de disposer de ces sommes « qui dorment dans les coffres », pour bonifier les services aux élèves.
- Aide alimentaire : Comme les années précédentes, nous achetons des collations pour les élèves et des repas congelés.
- La mesure de « Cour d'école vivante » n'existe plus.
- Sensibilisation à la lecture : Les enseignantes de 1^{re} année ont demandé une libération pour passer du temps un à un et faire des entretiens de lecture. Cette mesure est nouvelle.
- Sortie scolaire en milieu culturel : Cette mesure permet de faire vivre des activités en milieu culturel (ex : musée, théâtre, cinéma, etc.). Elle couvre la suppléance, le transport, et les frais du milieu culturel. Au moment des choix de sorties éducatives, les enseignantes étaient encouragées à insérer dans leur offre une sortie en milieu culturel. David Martel propose de regarder combien de ce moment a été dépensé dans les sorties éducatives et de redistribuer le montant restant.
- À l'école, on bouge : Activité pour faire bouger l'ensemble de l'école. Une idée est en cours pour une activité de patin avec toute l'école.
- Aide aux parents : Cette mesure existe pour offrir un soutien aux parents des élèves de maternelle et de 1^{re} année. Par exemple, l'école pourrait offrir une conférence. L'an dernier, c'est un album jeunesse (sur le thème de la transition maison-école) qui a été acheté pour chaque enfant du préscolaire accompagné d'un petit mot de l'enseignante. Ce sera à revoir si on garde ce projet pour l'année prochaine.

Partie 3 : Services aux élèves

Ce poste budgétaire comporte 160 000\$. En déduisant le salaire des TES, nous avons commencé l'année avec 27 000\$. Avec ce surplus, David Martel a donné des heures de plus aux TES en poste, a démarré l'aide aux devoirs et a engagé une TES pour soutenir un élève avec le ratio (1 :1). Au CSS, la règle est d'utiliser les services auxquels l'école a besoin. Avec ce poste, David Martel a aussi embauché une nouvelle TES Jusqu'en décembre, cette mesure servira à payer la ressource additionnelle. Ce sera à réévaluer en décembre si ce même poste budgétaire peut payer la ressource jusqu'en juin. Dans le cas contraire, d'autres budgets pourront combler les fonds nécessaires.

- À la présentation de ce poste budgétaire, une question est soulevée quant au soutien d'aide à la classe. Est-ce un projet qui arrivera bientôt à l'école? Pour le moment, nous ne sommes pas dans les écoles qui testent ce projet. Clémence Morin posera la question à la prochaine séance du Comité de parents.

- École inspirante : Cette mesure est « passe-partout ». Contrairement aux autres mesures, il y a moins de contraintes sur son utilisation. Cette mesure peut couvrir à peu près tout (salaire, transport, matériel, etc.)
- Surveillance au préscolaire et primaire : Mesure qui permet de payer des éducatrices sur la cour d'école lors de surveillances de récréations.
- Soutien à la composition de la classe : Libération de trois enseignantes dans l'école pour aller aider leurs collègues.
- Allocations de livres jeunesse : Le montant a augmenté. Nous avons des remplacements de livres à faire à la bibliothèque de l'école.

Une fois le budget présenté par David Martel, il mentionne qu'un état de situation sera présenté au CÉ en janvier 2024.

C.E. 2023/23-10-26-22	Il est proposé par Dominique et appuyé par Steve, d'adopter les budgets initiaux de la direction. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

Steve Hamel, responsable du service de garde, présente à son tour les budgets initiaux du SDG. Il informe qu'à chaque début d'année, la validation de la clientèle permet au ministère d'octroyer les montants des budgets initiaux. Traditionnellement, la demande est faite aux familles de respecter le plus possible leur horaire habituel lors de cette semaine de validation. Toutefois, pour la première fois, quelques familles ne se sont pas senties concernées par cette procédure. Ainsi, il y a environ 70 élèves pour lesquels il n'aura pas de financement cette année.

- Le budget initial a atteint le million. La majorité de ce montant couvre la masse salariale des éducatrices.
- L'an dernier, le service de garde a fait un surplus de 89 000\$. Steve Hamel précise que lorsqu'une école fait des surplus, le montant est renvoyé au CSS qui lui redistribue aux écoles qui sont en déficit. Pour cette année, on prévoit un budget plus équilibré. Des services sont offerts, entre autres, pour des élèves ayant des besoins particuliers sur l'heure du dîner ou après les classes. Catherine Lizotte apprécie voir que des services sont aussi offerts sur les heures du service de garde pour les élèves qui ont des besoins particuliers.

C.E. 2023/23-10-26-23	Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Catherine Lizotte, d'adopter les budgets initiaux du service de garde. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

7. V. de Québec, Stratégie de sécurité routière 2020-2024 – Subventions 2024 et Reddition de compte 2023

- L'an dernier, nous avons fait affaire avec le fournisseur *Accès transports viables*. Après avoir suivi une formation sur la sécurité routière, les élèves de 6^e année ont fait des capsules vidéo ayant pour objectif la sensibilisation. Tel que précisé à la dernière séance du CÉ de 2022-2023, ce projet a demandé beaucoup plus de temps aux enseignantes de 6^e année, qu'attendu. De plus, le produit rendu n'était pas à la hauteur des attentes de l'école et les frais étaient onéreux.
- Clémence Morin a questionné les enseignantes de 6^e année et en collaboration avec leurs collègues du 3^e cycle, elles aimeraient proposer de miser sur la sécurité routière à vélo avec un projet de «cycliste averti». Toutefois, ce projet peut être très demandant pour l'enseignant d'éducation physique, car ce serait lui qui deviendrait porteur du projet.
- Clémence Morin mentionne que le site web de la Ville de Québec, dédié à ce projet, répertorie tous les projets qui ont été subventionnés dans le passé. Elle invite les membres à aller consulter cette section.

- L'Arbrisseau est à la recherche d'un nouveau projet. Le projet sera présenté au CÉ de la fin novembre.
- David Martel propose un projet nécessitant une moins grande implication, par exemple, l'achat d'un brassard à tous les élèves accompagnés d'une formation donnée à l'ensemble de l'école. Ce point sera discuté avec l'équipe-école pour connaître leur avis et avoir leurs idées.

8. Rapports

8.1. Rapport du représentant du Service de garde

- Steve Hamel mentionne qu'officiellement nous avons seulement un groupe qui n'a pas d'éducateur.
- Quelques postes sont comblés par des gens qui n'ont pas d'expérience dans le domaine. Steve Hamel pense leur offrir de la formation dès que possible pour les soutenir dans leurs nouvelles fonctions.
- Le poste du groupe des dîneurs en 6^e année a été comblé par plusieurs éducateurs. C'est une combinaison de remplaçants qui permet de couvrir ce poste. Steve Hamel tente de rendre ses postes alléchants en combinant l'horaire du dîner avec des heures le soir.

Situations problématiques sur le terrain de l'école

- Une problématique est aussi soulevée quant à la présence de chiens sur le terrain de soccer lors de l'accueil le matin et sur les heures du service de garde. David Martel a fait de la sensibilisation en allant, à quelques reprises, faire acte de présence sur le terrain, mais le problème reste présent. D'ailleurs, la présence de plusieurs excréments a été repérée dans la cour d'école et la classe extérieure. Un élève du préscolaire s'est même présenté avec des excréments sur ses mains après avoir joué près des modules de jeux. On propose d'ajouter des affiches aux délimitations du terrain de l'école avec l'interdiction de la présence des chiens.
- David Martel parle aussi d'une deuxième situation problématique avec la cour d'école. Un matin, nous avons retrouvé environ 70 balles de golf sur le terrain de l'école. Il lui a été rapporté par une résidente que des adultes se sont amusés à frapper des balles de golf à répétition.
- À la présentation des deux situations problématiques, Clémence Morin propose d'envoyer le procès-verbal de la rencontre d'aujourd'hui au Conseil de quartier de la ville afin qu'il soit au fait des deux situations.

8.2. Rapport du représentant au Comité de parents

- Clémence Morin informe que la première rencontre du comité s'est tenue le 11 octobre dernier. Une intervention du public a mis le sujet des aires de dessertes et des critères d'inscription des élèves à l'avant-plan. Notons qu'à l'Arbrisseau, notre école est située au centre de l'aire. Ce n'est pas le cas pour toutes les écoles. Par exemple, l'école primaire Campanille se situe à une extrémité de son territoire. Les élèves habitant à l'autre extrémité sont désavantagés dans des situations de capacité atteinte et de transferts d'élèves, d'où un sentiment d'inégalité ressenti par certains parents. Les critères d'inscription sont en consultation au prochain CÉ.
- Christian Pleau, directeur du CSSDD, a mentionné lors de la dernière réunion du Comité de parents que certains montants sont sur le point d'arriver. Ce sont des montants qui seront versés directement dans les coffres des écoles.

8.3. Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

- Le prochain projet éducatif est en prévalidation par les conseillers du CSS. David Martel rencontrera prochainement le comité de pilotage pour faire les correctifs ressortis. Une fois la révision faite par l'équipe-école, le projet éducatif sera présenté au CÉ.

8.4. Rapport de la direction

- Changement en ce qui concerne l'Info-Parents. Auparavant, l'Info-Parents était produit avec l'outil Sway. Maintenant, l'information est directement déposée sur le site de l'école. Avec cette nouvelle procédure, il est possible d'ajouter des vidéos pour soutenir l'information. C'est aussi une manière de donner de la visibilité à notre site internet.
- Le programme de Basketball est lancé en parascolaire. Pour la session d'hiver, Catherine Drouin, enseignante et aide à la direction, travaille sur la programmation du parascolaire. L'école veut offrir des activités diversifiées pour couvrir le plus d'intérêts possibles. Catherine Drouin travaille à bâtir un réseau de contacts.
- Fond d'aide de Desjardins : l'école a eu une subvention de la part de Desjardins pour un tableau indicateur dans le gymnase. Desjardins donne l'équivalent d'environ 40% du montant. Nous devons aller chercher des sous ailleurs.
- Cette année encore, l'école est inscrite à la Dictée P.G.L.
- Au mois d'octobre, nous avons offert aux élèves de 4^e-5^e et 6^e années le cours « Je reste seul » administré par l'organisme Éduc Santé.
- L'école devra revoir le code de vie quant aux cellulaires dans l'école. Cette révision vient d'une demande ministérielle. Il nous est demandé de baliser l'utilisation du téléphone avant le 31 décembre. David Martel mentionne que ce sera surtout de la sensibilisation pour les élèves de 6^e année. Catherine Lizotte soulève qu'on va devoir mettre des balises pour définir jusqu'où doit aller l'école dans l'intervention.

9. Autres sujets

Aucun autre sujet.

10. Fermeture

10.1. Date de la prochaine rencontre

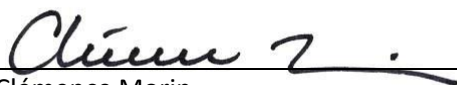
La prochaine séance du conseil d'établissement est le mercredi 29 novembre 2023.

10.2. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21h04.

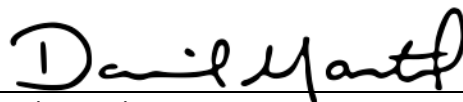
C.E. 2023/23-10-26-24

Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Stéphanie Houde, de faire la levée de la réunion.



Clémence Morin

Présidente, Conseil d'établissement



David Martel

Directeur

